

publié le 28 septembre 2015

Des résidences d'action artistique et culturelle en Rhône-Alpes

Dans le cadre d'un conventionnement avec la DRAC, plusieurs territoires en Rhône-Alpes proposent aux écrivains, illustrateurs et dessinateurs des résidences d'action artistique et culturelle qui se dérouleront à partir de décembre ou janvier et seront pour la plupart fractionnées en fonction des souhaits des territoires et des disponibilités des auteurs.

Des résidences au contact des publics

Depuis 2013, la Drac Rhône-Alpes s'est engagée dans une politique de convention de développement de l'éducation aux arts et à la culture avec des EPCI repérés comme des territoires où vit une population éloignée géographiquement, économiquement, socialement et culturellement de l'offre culturelle constituée « physiquement » sur le territoire national.

Ces conventions proposent des résidences d'auteurs à caractère artistique et culturel, avec 50 % de temps libre pour l'auteur et sa création, et 50 % d'interventions.

Une première prise de contact pourra être organisée pour que l'auteur découvre la réalité du territoire et de ses habitants.

[En savoir plus](#)

Les premiers appels à projet

Résidence en Pays d'Astrée : [voir l'appel à candidature](#)

Résidence en Valromey : [voir l'appel à candidature](#)

Résidence en pays de Saint-Bonnet-le-Château : [voir l'appel à candidature](#)

Dernière édition : 25 juin 2024 à 16:47

<https://auvergnerrhonealpes-livre-lecture.org/articles/des-residences-d-action-artistique-et-culturelle-en-rhone-alpes>